



MINISTÈRE
DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
*en charge de la fonction publique
et de la recherche*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU
GRADE D'AGENT DE BUREAU QUALIFIE DE LA
FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2017**

EPREUVE D'ADMISSIBILITE N° 2 :

**REDACTION D'UNE NOTE PORTANT SUR L'ACTIVITE
PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT**

Mercredi 3 mai 2017

(Durée : 1 heure 30 – coefficient 3)

Sujet :

**Il vous est demandé de rédiger une note décrivant votre activité professionnelle.
Vous relaterez également une difficulté particulière rencontrée dans l'exercice
de vos missions ainsi que la façon dont vous l'avez résolue.**

Important :

**La note ne devra pas excéder 1 page et demie.
La copie d'examen doit rester anonyme.**